



Antoine de Ravignan

Dans une plantation de la Cameroon Development Corporation. De nombreux employés y gagnent moins que les 42 euros mensuels du smic local.

**CAMEROUN** Il ne fait jamais bon être ouvrier de la banane. Mais en Afrique, les terribles conditions de vie et de travail sont en prime tirées vers le bas par la politique européenne.

## ESCLAVAGE DANS LA BANANERAIE

**C**aroline, 28 ans, en paraît quinze de plus. Si elle garde la force de sourire, son regard trahit maladie et épuisement. Elle s'efface devant l'encadrement de sa porte, écarte le rideau. Un lit double, une table basse, deux fauteuils. Dans la pénombre, contre un mur, des ustensiles de cuisine.

La pièce mesure quatre mètres sur trois. Le logement type des 46 000 ouvriers de la banane au Cameroun. Caroline s'y serre avec ses jumelles et son jeune garçon.

Bienvenue à « Job », l'un des « compounds » où logent les travailleurs de la Cameroon Development Corporation (CDC), société parapublique héritée de la colonisation et dont les plantations (hévée, palme et banane) s'étendent dans la plaine littorale de Tiko, dans la région anglophone du sud-ouest, à deux heures de route du grand port de Douala.

Le quartier n'usurpe pas son nom. Les toits de tôle des longères, mangés par la rouille, sont par endroits ouverts à la

pluie. Les cours intérieures sont des cloaques où les eaux grasses coulent vers le puits central, parfois utilisé puisqu'il n'y a pas de robinet dans les logements. Les latrines collectives ? Un bloc de quatre cabines sordides pour les quelque 250 personnes vivant ici.

A Job comme ailleurs, une chambre se loue 10 000 francs CFA (15,25 €) par mois. La moitié de ce que gagne Caroline au lavage et au tri des bananes. Elle paye aussi à son marchand de sommeil un forfait de 5 000 francs pour

une prise électrique – sans jamais savoir si c'est bien là le prix de sa consommation réelle, puisqu'il n'y a pas de compteurs individuels. L'eau potable, qu'il faut aller chercher à une borne-fontaine, revient à 2 000 francs mensuels. Certes, la CDC, supposée loger gratuitement ses employés mais dont le parc immobilier est très insuffisant, verse une prime d'hébergement à ceux qui louent à l'extérieur, c'est-à-dire la majorité des ouvriers des plantations. Montant de la prime : 25 % du salaire, soit 5 000 francs dans le cas de Caroline. Mais ce qui reste au bout du compte ne permet pas de s'en sortir, dans un pays où l'on estime à 80 000 francs CFA le budget mensuel minimal pour la seule alimentation des six personnes d'un foyer moyen.

Les mères au foyer s'efforcent d'assurer la survie du ménage en cultivant un jardin,

## UNE CAMPAGNE POUR « LE JUSTE FRUIT »

« Pour la dignité au travail dans les plantations, stop aux pratiques abusives des supermarchés ! » L'ONG française Peuples solidaires, l'un des piliers de la campagne européenne « Le juste fruit ! », vient de lancer une pétition adressée à la Commission européenne. Objectif : réviser la législation dans l'Union pour limiter les conséquences dévastatrices de l'inégalité de

pouvoir entre les supermarchés et leurs fournisseurs. Une initiative qui précède l'ouverture, le 28 février à Guayaquil (Equateur), de la 2<sup>e</sup> conférence du Forum mondial de la banane, un lieu de discussion entre tous les acteurs de la filière, sous l'égide des Nations unies, né à l'initiative de la société civile.

Pour en savoir plus et signer la pétition : [www.lejustefruit.org](http://www.lejustefruit.org)



généralement loué. Pour les ouvrières, comme Caroline, c'est la double peine : mères célibataires pour la plupart, harassées par le travail, elles n'ont, pour cultiver leur parcelle, que le dimanche, l'unique jour de repos.

### Salaire à la tâche et journées interminables

Car si l'ouvrier camerounais gagne peu, il travaille en revanche beaucoup pour fournir les marchés français et britannique, principaux débouchés des bananes exportées par le pays. Six jours par semaine, 48 semaines par an. Il se lève vers 4 heures. Le travail commence à 6 heures et s'achève vers 17 ou 18 heures. Mais il n'est pas rare qu'il reste jusqu'à 22 heures lors des pointes de la demande. Le salaire n'est pas calculé sur une base horaire mais en fonction de la tâche fixée chaque jour par la direction. Si le quota n'est pas atteint, cela donne lieu à des retenues. La clémence des supérieurs se négocie sur ce sujet comme sur tout le reste, particulièrement à l'endroit des femmes. Au total, l'écart peut être important entre la rémunération perçue et ce qu'indique la grille salariale (31 777 francs CFA en catégorie 2, échelon A, le niveau auquel un ouvrier non qualifié débute).

Du coup, ils sont nombreux, comme Caroline, à gagner moins que les 28 000 francs du minimum légal. D'autant que les problèmes de santé viennent souvent réduire le nombre d'heures effectuées. Sur place, en dépit de nettes améliorations, la protection des travailleurs laisse fort à désirer. Bien que le label européen GlobalGap, censé garantir la qualité sociale et environnementale des bananes camerounaises l'interdise, les épandages aériens de fongicides restent pratiqués au moment où les ouvriers sont dans les champs. La fourniture d'équipement de protection,

pourtant obligatoire, n'est pas systématique. La plupart des récolteurs expliquent qu'ils doivent régulièrement racheter des bottes, indispensables pour se protéger de serpents mortels. A l'unité de conditionnement, où sont traitées les bananes avant d'être encartonnées, les femmes passent la journée les mains dans des bains d'eau chlorée, le plus souvent sans gants... sauf lors des visites d'inspection, annoncées à l'avance. Quant à la prise en charge médicale, elle est en principe intégralement assurée par l'entreprise. En pratique, les ouvriers doivent régulièrement acheter leurs médicaments.

Encore jouissent-ils de libertés syndicales. La Fako Agricultural Workers Union (Fawu), l'union des ouvriers agricoles du Fako (département de la région du Sud-Ouest, où la CDC est principalement implantée), compte 4 000 adhérents, dont 2 000

### Les coûts de production de la banane africaine sont deux fois plus élevés qu'en Amérique centrale

dans les bananeraies. Ce syndicat indépendant, né en 1947 dans la foulée de la CDC, ne vit que des cotisations de ses adhérents (1 % du salaire) et sa petite équipe – sept salariés – redresse bien des infractions à la législation : ici un licenciement abusif, là un employé dont l'ancienneté n'a pas été prise en compte... Les relations avec la direction sont néanmoins correctes et, indique Charles Mbide Kude, en charge des affaires juridiques à la Fawu, « six cas sur dix sont réglés à l'amiable. Quand une plainte passe au tribunal, nous gagnons dans 90 % des cas, car les fautes sont

souvent commises par ignorance du code du travail ».

### Antisindicalisme à la française

Cette relative liberté syndicale dans l'entreprise parapublique (40 % des 240 000 tonnes de bananes produites par le Cameroun en 2011) n'existe pas aux Plantations du Haut Penja (PHP), le producteur numéro un (50 % de la récolte nationale). L'actionnaire principal en est la Compagnie fruitière, basée à Marseille. « Il n'y a aucun dialogue. L'exploitation y est totale », dénonce Patrick Vewessee, président de la Fawu. Dans sa bananeraie de Tiko, la PHP a installé un syndicat maison dont le président n'est autre que le chef du personnel. Les adhérents de la Fawu se plaignent du harcèlement de la direction. Et, entre autres choses, du fait que leurs cotisations syndicales, prélevées à la source comme c'est l'usage au Cameroun, ne sont pas reversées à la Fawu mais au syndicat à la solde du patron. Selon leurs témoignages, les conditions de travail à la PHP sont pires qu'à la CDC : pause d'une demi-heure à la mi-journée et non d'une heure, prime de logement de 5 000 francs CFA et non de

25 % du salaire... Mais impossible d'y regarder de plus près, l'entreprise refusant d'ouvrir ses portes (1).

Plusieurs médias, dont *Le Monde*, *Libération* et l'AFP, se sont faits l'écho de graves accusations contre la filiale du groupe français. En particulier des spoliations de terres dans la zone de Penja, plus au nord, où se situe l'essentiel des activités de la PHP.

Il y a aussi l'affaire Kingué. Le 28 février, date d'ouverture du 2<sup>e</sup> Forum mondial de la banane (voir encadré), cela fera quatre ans jour pour jour que Paul-Eric Kingué, l'ex-maire de Njombé-Penja – où la PHP a son siège – croupit à la prison centrale de Douala, victime d'un interminable procès pour malversations et incitations à la violence. Il a surtout eu l'audace de réclamer à la PHP et aux autres plantations de sa commune de payer les taxes locales. Une requête en faveur de laquelle la direction générale des impôts avait tranché par un courrier du 3 décembre 2007, mais cette décision est restée lettre morte. Manque à gagner annuel pour la commune, selon l'ex-maire : 2,7 milliards de francs CFA. ■■■

1. La Compagnie fruitière n'a pas donné suite à notre demande d'entretien et d'autorisation de visite des plantations de la PHP.



Il sera cependant d'autant plus difficile à ces entreprises de moraliser leurs pratiques que la filière est elle-même en péril. La PHP, dont les rendements sont les plus élevés du Cameroun, se maintient tout juste la tête hors de l'eau, tandis que les bananeraies de la CDC et d'autres entreprises accumulent les pertes.

## La banane africaine menacée

Malgré les efforts de modernisation, les coûts de production de la banane africaine (3 % des exportations mondiales) restent en effet pratiquement deux fois plus élevés qu'en Amérique centrale (73 %). « Il n'y a pas de production d'engrais en Afrique, ni de cartons d'emballage dignes de ce nom. Il faut tout importer. Ces deux postes représentent 45 % des coûts », rappelle Paul Jeangille, économiste de la filière, détaché par l'Union européenne auprès de l'Association des producteurs camerounais (Assobacam).

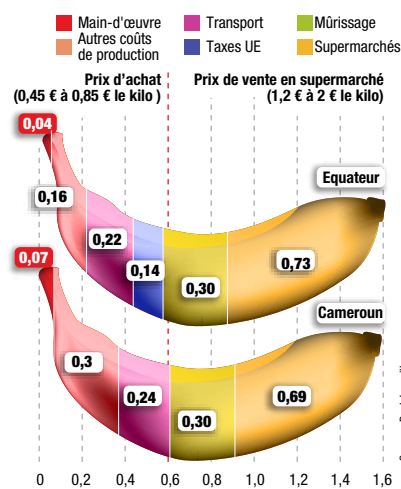
A ce handicap s'ajoute l'érosion constante des avantages tarifaires offerts par les pays de l'Union européenne à leurs ex-colonies d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (les pays ACP) pour

les protéger du rouleau compresseur latino-américain. Or, le marché européen (33 % des importations mondiales) est le seul accessible à la production africaine, l'Amérique du Nord se fournissant chez ses voisins et l'Asie étant trop éloignée. Dernier acte de cette pièce, qui se joue à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) : l'accord de Genève du 15 décembre 2009, abaissant à cette date les droits de douane (dont sont exemptées les bananes ACP) de 176 à 148 euros par tonne, puis à 114 euros en 2017.

Ce faisant, les Européens ne cèdent pas vraiment aux pressions des producteurs latinos à l'OMC. Ils les devanceraient même : en mai 2010, l'Union européenne, soucieuse de développer ses échanges commerciaux avec l'Amérique latine, a conclu des accords bilatéraux avec la Colombie et le Pérou, qui prévoient des droits de 75 euros la tonne. D'autres pays, dont l'Equateur (un tiers des exportations mondiales), devraient suivre. Bonne fille, l'Union a prévu d'aider les producteurs ACP à améliorer leurs performances. Mais ce ne sont pas 190 millions d'euros de subventions - dont pas un centime n'a encore été versé,

## CAMEROUN CONTRE ÉQUATEUR

Coût moyen d'une banane vendue en supermarché en 2011, en euros par kilo



Dans le prix d'une banane vendue dans un supermarché français (autour de 1,60 euro le kilo en 2011, mais avec de fortes variations), la part qui revient aux producteurs du Sud est très faible.

Au Cameroun, le prix d'achat moyen pratiqué par les supermarchés couvre à peine les coûts de production et de transport. Et les taxes européennes, qui ne cessent de se réduire sur les importations latino-américaines, ne permettent plus de compenser l'écart de compétitivité avec l'Equateur, le numéro un mondial, dont les marges sont également très comprimées par les prix imposés par les supermarchés, notamment lors de campagnes de promotion sur ce produit.

déplore le député Joseph Owona, secrétaire général de l'Assobacam - qui permettront à ces pays de rester dans la course, tant l'écart de compétitivité est élevé.

## Faire payer les supermarchés

En attendant le grand soir d'une réforme du marché mondial de la banane, il faudrait, pour sauver l'emploi dans ces pays très pauvres, convaincre les Européens de payer leur banane africaine un peu plus cher, et pouvoir leur garantir qu'elle a été produite

dans des conditions correctes. Une stratégie poursuivie par la Compagnie fruitière auprès de Flo-Cert, organisme certificateur qui délivre le fameux label du commerce équitable Max Havelaar. Et qui se décrédibiliserait s'il garantissait les pratiques actuelles éminemment contestables.

Vu la part marginale de la main-d'œuvre dans le prix d'une banane (voir graphique), un label qui instaurerait par exemple le doublement du salaire actuel des ouvriers camerounais aurait un impact très limité sur le prix au consommateur. Ce dernier devrait même exiger que ce surcoût soit assumé par les supermarchés, eux qui font aujourd'hui la loi sur les prix et qui n'ont cessé jusqu'à présent d'accroître leurs marges à la faveur de la baisse des tarifs douaniers européens. Car ce sont eux les véritables gagnants de la guerre de la banane engagée par les exportateurs d'outre-Atlantique pour accroître leur part du juteux marché européen. Une guerre qui, aujourd'hui, broie Caroline et qui, demain, l'éliminera purement et simplement. Qui s'occupera des enfants ? ■

ANTOINE DE RAVIGNAN



Logements ouvriers. Les loyers sont exorbitants et chaque famille se serre dans une pièce d'une douzaine de mètres carrés.